

fixé au niveau maximum acceptable, en raison des coûts de production et du nombre limité des abonnés.

• (1710)

La Canadian Magazine Publishers Association a analysé les répercussions qu'aurait la TPS sur un échantillon représentatif de revues. Elle a choisi cinq périodiques: *Canadian Art*, une revue spécialisée partiellement subventionnée; *Canadian Business*, l'une des revues d'affaires canadiennes les plus connues; *Coup de Pouce*, un magazine féminin français à grand tirage et grandement axé sur la publicité; *Eastern Woods and Waters*, une revue régionale spécialisée et *Owl Magazine*, la revue pour enfants la plus vendue au Canada, qui a acquis une renommée internationale et qui tire très peu de recettes de la publicité.

L'Association a étudié les profits en tant que pourcentage des recettes, dans le cas de ces cinq revues. Les résultats montrent que le pourcentage de profit de la revue *Canadian Art*, actuellement à -5,67 p. 100, baissera à -12,07 p. 100 avec la TPS; celui de *Canadian Business*, passera de 6,59 p. 100 à 0,07 p. 100; celui de *Coup de Pouce*, de 7,66 p. 100 à 1,10 p. 100, celui de *Eastern Woods and Waters*, de 0,20 p. 100 à 3,16 p. 100; et finalement celui de la revue *Owl Magazine*, de 2,09 à -1,36 points de pourcentage.

Grâce à ce genre d'ouvrages et de revues, les Canadiens se sont découverts un goût pour la littérature canadienne. La demande est telle que ces publications parviennent à survivre malgré le haut degré de saturation et la commercialisation de masse que pratiquent les éditeurs américains. Mais à cause du côté économique de cette nouvelle mesure fiscale, ces revues auront du mal à survivre à l'application de la TPS.

Cela m'amène à mon deuxième point, honorables sénateurs, soit le fait que le gouvernement a constamment déclaré que l'Accord de libre-échange qu'il a signé avec les États-Unis mettait tout le monde sur un pied d'égalité. Mais pourtant, en imposant cette taxe, il crée un véritable inconvénient pour les éditeurs et les distributeurs canadiens qui se battent déjà pour survivre dans ce nouveau marché «libéralisé».

Comme l'a signalé le président de la Canadian Magazine Publishers Association devant le comité sénatorial, les éditeurs canadiens devront rivaliser avec les éditeurs américains qui n'ont pas à imposer à leurs abonnés une taxe de 7 p. 100. Ce désavantage de 7 p. 100, combiné à des économies d'échelle de 10 à 20 fois supérieures à ce que le marché canadien est en mesure d'offrir, risque de nuire beaucoup aux éditeurs canadiens et de les empêcher d'assurer la continuité de l'industrie des périodiques au Canada.

Le dernier point que je désire soulever, honorables sénateurs, porte sur l'analphabétisme et le taux élevé d'illettrisme fonctionnel que l'on rencontre chez la population adulte canadienne. J'ai longuement parlé de cette question au cours de ce débat. L'organisme de recherche du gouvernement, Statistique Canada, a dévoilé il y a quelques mois, à la suite d'une enquête spéciale effectuée dans le cadre de l'Année internationale de l'alphabétisation, que plus du tiers des adultes au Canada—soit 38 p. 100 de la population—ne savent pas suffisamment lire pour répondre aux besoins de tous les jours.

Si plus du tiers de la population adulte canadienne était atteinte d'une maladie infectieuse, on déclarerait qu'il y a une épidémie et on prendrait des mesures extraordinaires pour

remédier à la situation. Au lieu de cela, malgré toutes les bonnes intentions manifestées par le gouvernement et toutes les mesures prises par celui-ci ces dernières années, il impose en 1990, qui est l'Année internationale de l'alphabétisation, une taxe qui aura pour effet de rendre les livres encore moins accessibles aux apprenants en puissance et aux enseignants bénévoles.

Quel genre de symbole est-ce au moment où nous essayons de persuader les Canadiens de faire de leur nation une nation de lecteurs? Et qu'en est-il de ceux qui n'ont que le strict minimum? J'ai été frappé par le passage du discours du sénateur Poitras où il disait que les gens achèteront un bon livre quel qu'en soit le prix. Dans une certaine mesure, je crois que c'est vrai. Je pense que c'est le cas pour chacun des sénateurs ici présents. En d'autres mots, avec ou sans la taxe, nous achèterons un bon livre et le lirons.

Mais ceux qui n'ont que le strict minimum? Ceux qui ne font pas leur budget pour un mois ni même une semaine, mais qui le font au jour le jour, article par article. Pour ces gens, un livre est définitivement un luxe. Ce sont des pauvres dont les enfants entrent dans la vie avec de sérieux handicaps. Dans leur situation—une lutte constante pour garder le foyer, nourrir et habiller les enfants—il est très difficile de leur faire comprendre l'importance de l'apprentissage de la lecture et du plaisir que la lecture peut procurer à tout âge. C'est la même chose avec les parents seuls qui s'efforcent de faire de leur mieux à leur travail et ont peine à ramasser assez d'argent pour payer les frais de garderie. Une taxe sur les livres fera indéniablement passer les livres de la catégorie des nécessités à celle des produits de luxe.

Les personnes âgées sont un autre groupe de Canadiens qui sera touché par la taxe—j'ai beaucoup observé ce groupe. Je passe beaucoup de temps dans les foyers de personnes âgées. Très souvent, ces personnes disposent uniquement d'un revenu fixe, revenu de pension ou supplément de revenu, qui ne leur permet aucune économie. Il n'ont plus le soutien de leurs parents et amis, presque tous disparus. Bien souvent, les livres sont leurs seuls amis. Pour ces gens, une taxe de 7 p. 100 peut représenter une grosse somme. Ce sont aussi des gens qui ont de la difficulté à se rendre dans les bibliothèques.

• (1720)

C'est la catégorie de personnes dans notre société pour qui cette taxe est injuste. C'est une taxe qui les entrave pas seulement dans le domaine de leurs plaisirs et de leurs loisirs, mais peut-être pour tout leur avenir productif personnel.

Comme je l'ai dit, plusieurs pays européens l'ont pris en considération. En fait, en ce qui concerne l'alphabétisation, pour une raison ou pour une autre le Canada s'est laissé distancer non seulement par les États-Unis mais par de nombreux pays européens dans la façon dont notre pays a traité la question au cours des années. En Europe, l'alphabétisation est considérée à juste titre comme une condition fondamentale de la démocratie et comme quelque chose qui doit être encouragé et non entravé.

Au cours de ces dernières décennies, nous, les Canadiens, en sommes venus de plus en plus à apprécier et à valoriser notre propre expression culturelle, ce qui s'est traduit par une prolifération de livres et de périodiques canadiens, ainsi que d'autres formes de l'expression de la culture canadienne. Nos